



# BR/GT II/11 f/70

## Travaux Préparatoires CBE 1973

### Avertissement:

Les collections et matériaux constituent un outil de travail interne de la Direction Droit des brevets de l'OEB. Par conséquent, nous ne pouvons garantir l'exactitude ni l'intégralité des documents.

-----  
- Secrétariat -

Champ d'application territoriale

Article f

Proposition du Président du Groupe de rédaction

(1) Tout Etat peut déclarer, dans son instrument de ratification ou d'adhésion, ou à tout moment ultérieur, dans une notification au gouvernement de ....., que la Convention est applicable à un ou plusieurs territoires pour lesquels il assume la responsabilité des relations extérieures.

La déclaration faite en vertu de l'alinéa précédent, prend effet à la même date que la ratification ou l'adhésion dans l'instrument de laquelle elle a été incluse ; la notification prend effet six mois après la date de cette dernière au gouvernement de .....

(2) Le gouvernement de ..... informe tous les gouvernements des Etats parties des déclarations ou notifications mentionnées au paragraphe (1) du présent article.